



## Licenciement pour faute grave et réembauche 2fois, est ce normal?

Par **accolite**, le 31/01/2011 à 08:32

**Bonjour,**

***J'ai fais un abandon de poste à la demande de mon employeur, il m'ont licencier pour faute grave, il m'ont réembaucher en CDI 3mois après j'ai effectué mes 3mois d'essai il on décidé de ne pas me garder, et 2mois après il me réembauche en CDI.***

***Ont t'il le droit de me réambauché autant de fois alors que j'ai eu un licenciement pour faute grave?***

***Merci d'avance pour vos réponses.***

Par **P.M.**, le 31/01/2011 à 09:34

Bonjour,

C'est tout à fait limite et vous seriez en droit de contester les licenciements au moins pour faute grave en réclamant les préavis payés, si c'est toujours pour le même poste de travail, la période d'essai ne se justifiant plus..